



Dans le cadre du projet académique Versailles 2020 qui favorise la réussite scolaire pour tous, Ermont a été choisie comme ville pilote dans le Val-d'Oise pour mettre en place un projet éducatif en partenariat avec l'Éducation nationale. En quoi consiste ce projet ? Qu'est-ce que cela va changer pour les enfants et les jeunes ?

Trois questions à Monsieur le Maire

À travers une convention de trois ans (2018-2021), la commune d'Ermont et l'Éducation nationale s'emploient à faire progresser tous les élèves, en réduisant les écarts de réussite et à favoriser l'insertion et l'épanouissement des Ermontois de l'entrée en maternelle jusqu'à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur ou l'insertion dans la vie active.



POURQUOI ERMONT A-T-ELLE ÉTÉ CHOISIE COMME VILLE PILOTE ?

Des expériences partielles de ce genre ont été lancées dans un certain nombre de communes du Val-d'Oise, notamment dans l'est du département. À Ermont, il s'agit d'un projet global. Ce choix a été fait par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) en raison de notre partenariat efficace.

Ermont est une des villes qui investit le plus dans le domaine éducatif depuis longtemps. Nous participons directement à la vie scolaire avec les parcours culturels et artistiques, l'éducation au développement durable... Nous avons également une grande expérience des conseils municipaux d'enfants et de jeunes qui existent depuis plus de 20 ans à Ermont, cette forme d'éducation civique est efficace. L'enseignement linguistique est valorisé à travers les échanges scolaires en Allemagne et en Espagne pour les collégiens mais également avec les cours de chinois dans les accueils de loisirs. Enfin, le projet Demos, en partenariat avec la Philharmonie de Paris, permet la découverte de la culture musicale à des enfants qui n'y ont pas accès.

Nous avons développé de nombreuses actions dans le domaine périscolaire, notamment en matière de soutien scolaire. L'opération 40 aide les 40 élèves les plus en difficulté depuis l'an dernier. Plus récemment, nous avons créé une école de la deuxième chance avec une association qui prend en main les jeunes de 14 à 17 ans, les évalue, les forme et les prépare à la vie professionnelle. Ce dispositif vient compléter les actions en place en matière d'aide aux collégiens exclus tempo-

rairement et à leurs familles sous la forme d'un soutien scolaire assuré par l'Espace Jeunesse et de la découverte des services municipaux.

QUEL EST LE DÉFI POUR ERMONT ?

Notre partenariat avec les écoles maternelles et élémentaires est efficace puisque les lois de décentralisation font de la commune l'interlocuteur aussi bien pour les investissements que pour le fonctionnement (ATSEM, matériel scolaire et informatique, sorties pédagogiques, etc.). Cependant, nous souhaitons travailler de la même façon avec les collèges et lycées. Le projet a pour but d'introduire un partenariat intégral depuis la maternelle jusqu'à l'entrée dans la vie active en nous permettant d'ouvrir les portes du dialogue avec les collèges, les lycées, les CFA et les structures d'enseignement post-bac (universités, etc.).

Le grand défi est de faire travailler tout le monde ensemble. Pour cela, une gouvernance est mise en place qui prévoit notamment que le Maire et le DASEN se réuniront une fois par trimestre, tout en s'appuyant sur un comité de pilotage élargi composé des chefs d'établissements et des chefs de services municipaux. Un pôle sera créé au sein des services municipaux pour suivre le projet éducatif.



QUELS SONT LES GRANDS OBJECTIFS DU PROJET ?

L'objectif du projet est d'abord de rendre le fonctionnement de l'éducation plus efficace en impliquant tous les partenaires : l'Éducation nationale, la commune, les familles, la vie associative et les entreprises.

Prendre à bras-le-corps le problème de l'échec scolaire

1

Premièrement, nous souhaitons prendre à bras-le-corps le **problème de l'échec scolaire**, que ce soit un problème de niveau, d'autorité, d'orientation ou de vocation, ou des difficultés personnelles ou familiales. Nous voulons intervenir le plus tôt possible pour répondre à ce genre de situations et renforcer toutes les aides à l'enfant ou à la famille en cas d'échec ou de difficulté.



2

Former de bons citoyens

Le deuxième axe consiste à **former de bons citoyens**, par exemple, grâce à la création d'une école des cadets de la sécurité civile, en lien avec les sapeurs-pompiers et d'une école des cadets de la gendarmerie.



Découvrir la vie professionnelle

3

Le troisième axe concerne la **découverte de la vie professionnelle**. L'objectif est de mettre les jeunes au maximum en contact avec la vie professionnelle, grâce à l'instrument simple qu'est le stage. Dès la rentrée, la mairie entrera en liaison avec les collèges et les familles pour aider tous les élèves de 3^e à trouver un stage. Tous les étudiants ermontois qui n'auront pas de place dans un établissement supérieur après le bac se verront proposer un an de stage dans la commune ou chez ses partenaires. Enfin, tous les étudiants ermontois qui opteront pour des études en alternance bénéficieront de l'aide de la commune pour trouver les entreprises ou les administrations accueillantes, c'est un des engagements les plus forts que nous allons prendre.



Éduquer au développement durable

4

Enfin, le dernier axe promeut **l'éducation au développement durable**. Nous voulons réellement favoriser la découverte de la nature chez les jeunes, lors des sorties scolaires, de classes de découverte, mais également à travers la création d'une ferme pédagogique. Composée d'un jardin potager et d'une ferme animalière, elle ouvrira à l'automne 2019 et sera ouverte à tous.



Dans le cadre de ce parcours éducatif, de nombreuses actions seront mises en place à partir de la rentrée 2018, en voici quelques exemples :

OUVERTURE D'UN FABLAB

Dès la rentrée de septembre, les enseignants et élèves de la commune (écoles, collèges et lycées) auront accès à un fablab. Espace d'échange et de créativité, il facilitera l'innovation pédagogique et permettra un accompagnement des équipes pédagogiques qui s'engagent dans des expérimentations.

LANCEMENT D'UNE ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

La commune a mis en place un dispositif en direction des 14-17 ans en situation d'exclusion ou de sortie du système scolaire. Il permet un suivi personnalisé pour les réintégrer dans l'éducation ou les préparer à la vie active. Sept Ermon-tois bénéficient déjà de ce dispositif.

EXPÉRIENCE DE MÉDIATION PAR LES PAIRS

Le personnel de l'Éducation nationale et les animateurs de la ville formeront des élèves volontaires à repérer des tensions entre élèves pour éviter les situations de conflit. Cette expérimentation sera mise en place à l'école élémentaire Eugène-Delacroix et dans l'accueil de loisirs, suite à une étude de Madame Dulimon, inspectrice de circonscription, sur l'atmosphère scolaire.



UNE DEUXIÈME SAISON DE DÉMOS

Ce programme intercommunal (2016-2018), développé avec la Philharmonie de Paris et des villes du Val-d'Oise, a permis à trente-deux enfants d'Ermont d'apprendre la musique classique gratuitement. En septembre, les enfants qui le souhaitent intégreront le conservatoire municipal pour une participation symbolique afin de poursuivre leur éducation musicale. En accord avec la Philharmonie de Paris, un nouvel orchestre Démos débutera en novembre 2018 pour trois ans avec trois groupes pour Ermont, soit 48 enfants.



ÉTENDUE DES COURS DE CHINOIS MANDARIN

La commune permet la pratique de langues étrangères en s'appuyant sur les échanges linguistiques (Allemagne, Espagne) et l'initiation à des langues (mandarin) hors temps scolaire depuis 2015. L'enseignement du mandarin sera ouvert à tous les enfants à travers des ateliers organisés au sein des écoles Victor-Hugo et Louis-Pasteur.



Première classe de mandarin à l'école Jean-Jaurès en 2015/2016